

Instructeur Infrastructures et composants– H/F

Entité concernée : Direction des Autorisations

Position hiérarchique dans l'organisation : Rattaché hiérarchiquement au chef de division Infrastructures et composants

Statut à l'embauche : Cadre C2 selon la classification EPSF

Statut de recrutement : Ingénieur cadre secteur industrie ou détaché SNCF/RATP ou corps d'état type ITPE

Encadrement : Non

Mission générale

L'instructeur pilote et/ou participe à l'instruction des demandes d'autorisation relevant du domaine de l'infrastructure ferroviaire dont la division a la charge, dans le respect de la réglementation en vigueur, afin de contribuer au maintien et à l'amélioration du niveau de sécurité du système ferroviaire.

* Les activités

- Accompagner les demandeurs effectuant une demande d'autorisation
- Instruire les dossiers de demande d'autorisation
- Être garant du délai d'instruction inhérent aux affaires dont il est responsable
- Tenir à jour les fiches affaires
- Rédiger un rapport d'instruction synthétique, récapitulant le déroulement de l'instruction
- Rédiger et présenter les courriers de décision pour validation et signature
- Être garant de la traçabilité des heures passées sur l'affaire et en faire le bilan lors de sa clôture
- Être garant du suivi et des levées de réserves, avec l'appui du chargé de suivi de projet
- Participer à la rédaction et à la mise à jour des guides, textes réglementaires, etc.
- Partager et solliciter les expertises au sein de l'établissement
- Représenter l'EPSF dans différents groupes de travail (internes/externes)

**Des activités complémentaires peuvent être confiées par le responsable selon les compétences du collaborateur et les besoins du service.*

Les compétences

➤ Connaissances techniques attendues

Profil Ingénieur ou équivalent

- Connaissances génériques des aspects techniques du ferroviaire et tout particulièrement des infrastructures ferroviaires (ouvrages d'art, voie, signalisation, traction électrique)
- Connaissances juridiques générales et très bonnes connaissances de la réglementation européenne et française en matière de sécurité ferroviaire
- Connaissances générales de l'organisation du système ferroviaire
- Connaissance du cadre réglementaire, des processus et procédures d'instructions de l'EPSF

➤ Pré requis généraux

- Capacité à transmettre son expertise technique
- Très bonnes capacités de rédaction et de synthèse
- Capacité à exposer à l'oral
- Capacité à participer à des réunions en anglais - Niveau B2 souhaité
- Capacité à assurer une qualité des interfaces au sein des différentes directions et/ou services et avec les clients/ prestataires / entités
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de communication et de travail en équipe

Les conditions particulières d'exercice

Intervention ponctuelle dans les emprises ferroviaires

Déplacements en France et à l'étranger